

Déclaration 2035

Comprendre le déroulement de la déclaration 2035 afin de la remplir avec plus d'aisance.

Objectifs de la formation :

Aider le professionnel libéral dans l'établissement de sa déclaration 2035.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser la comptabilité
- Savoir saisir les écritures de clôture
- Appréhender la 2035
- Connaître le tableau de passage

Prérequis :

Avoir effectué une formation de comptabilité au préalable

Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative
Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

Contenu de la formation :

Matin (09h00-13h00)

Présentation des imprimés
Rappel des règles générales d'imposition
Les différents régimes d'imposition
Le pôle « recettes »
Le pôle « dépenses »

Après-midi (14h00– 17h00)

Les frais de véhicule
Le patrimoine professionnel
Les plus-values et moins-values professionnelles
Les crédits et réductions d'impôts
La détermination du résultat

Le statut de l'adhérent et les missions des AGA

Modalités d'évaluation :

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

Intervenant :

Charlotte Liria, Expert-comptable

Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

2 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre activité relève de ce fonds de formation.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL

285, rue Alfred Nobel

34000-MONTPELLIER

04.67.69.75.14

formation@oriffpllr.com

Version-V1 - mise à jour Octobre 2022